

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 09 AVRIL 2025

Présents : Joseph GUARDIOLA, maire ; Jérôme VEYRAT, Sabine ROUVIERE, Charly BERNOIN, Mireille TEISSEIRE, adjoints ; Laurence ANDRE, Martine BLANCHARD, Olivier FONTVIEILLE, Nicolas DUPIN, Nathalie VINOLO, Morgan BRUNEL, Patrick PELLEGRINI, conseillers municipaux.

Absents excusés : Marie-Aude représentée par Sabine ROUVIERE, Jean DELARBRE, Sandrine DEBEVE.

Mme Sabine ROUVIERE a été désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2025

Le procès-verbal est adopté l'unanimité par le Conseil Municipal.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

Après avoir pris connaissance du compte de gestion de l'exercice budgétaire 2024, dressé par M. le Receveur, le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, **constate l'identité des valeurs avec le compte administratif 2024 et approuve le compte de gestion.**

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du premier adjoint, M. Jérôme VEYRAT, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par le maire, lui donne acte du compte administratif.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **reconnaît les restes à réaliser et arrête les résultats définitifs tels que résumé ci-dessous :**

TOTAL PAR SECTION	Dépenses	Recettes	Reprise résultats Antérieurs	Résultat / Solde
Investissement	237 594,70	400 331,20	185802.31	348 538,81
Fonctionnement	600 265,85	781 285,81		181 019,96

RESTES A REALISER			
	Dépenses	Recettes	Solde
Investissement	31 631,50	220 841,22	189 209.72
Fonctionnement	0	0	0

RESULTAT CUMULE	
Investissement	537 748,53
Fonctionnement	181 019,96

AFFECTION DES RESULTATS

Vu le compte administratif de l'exercice 2024, le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, **décide d'affecter le résultat de fonctionnement** de l'exercice budgétaire 2024 (**181 019,96 €**) comme suit :

- **100 000,00 €** à la couverture des dépenses de d'investissement.
- **81 019,96 €** restent sur le budget de fonctionnement

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS

Sur proposition du 1^{er} adjoint, délégué auprès des associations, après avoir délibéré et à l'unanimité, à l'exception de Charly BERNOIN qui ne prend pas part au vote en raison de son statut de président de « Fiesta Vernéda », le Conseil Municipal décide d'allouer les subventions suivantes :

- Association des Parents d'Elèves : **300 €**
- Comité des fêtes : **1200 €**
- Fiesta Vernéda : **400 €**
- Chansonyme : **900 €**
- Société de chasse : **200 €**
- Loisirs et Création : **100 €**
- USEP : **860 €**
- Les Duché d'Uzès : **141,40 €**

Et autorise le maire à inscrire cette dépense au budget 2025.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2025

Le Conseil Municipal, avoir délibéré et à l'unanimité, approuve les taux d'imposition suivants qui restent inchangés :

- **Foncier Bati (FB) : 38.32 %**
- **Foncier Non Bâti (FNB) : 46.33 %**
- **Taxe d'habitation (TH) : 12.79 %**

VOTE DU BUDGET PRIMITIF EXCERCICE 2025

Le Conseil Municipal, avoir délibéré et à l'unanimité, approuve le budget primitif présenté par le maire qui se résume ainsi :

- Dépenses de fonctionnement : **753 553,96 €**
- Recettes de fonctionnement : **753 553,96 €**

- Dépenses d'investissement : **937 825,99 €**
- Recettes d'investissement : **937 825,99 €**

QUESTIONS DIVERSES

- **Rénovation du Foyer A. Turion**

La rénovation du Foyer suivant l'audit énergétique prévoit le changement des menuiseries extérieures, l'isolation des murs par l'intérieur, le changement du mode chauffage par des pompes à chaleur ainsi que la rénovation de l'éclairage par des LED. Tous les devis ne sont encore parvenus en mairie. Les demandes de subvention sont en attente.

